



Les 3 S : le triple effet de la filière Forêt-bois

Le rôle de la forêt dans l'atténuation du changement climatique est souvent sous estimé.

La forêt française capte chaque année entre 10 et 15 % des émissions nationales de CO₂, principal gaz à effet de serre et responsable majeur du changement climatique. Mais sa contribution ne s'arrête pas là dans cette lutte. À l'approche de la COP 21, rappelons ses 3 rôles fondamentaux.

1. Séquestration en forêt

Par le mécanisme naturel de la photosynthèse, la forêt capte le CO₂ de l'atmosphère et le séquestre dans différents compartiments: feuilles, branches, troncs, racines, mais aussi beaucoup dans le sol. C'est la notion de flux ou de « Pompe à carbone ».

En moyenne les forêts françaises séquestrent 3,4 tonnes de CO₂ par ha et par an. C'est l'équivalent carbone d'un aller-retour Paris-New York en avion ou 1/2 tour de la terre en voiture.

2. Stockage dans le bois

Cette pompe à carbone alimente ainsi une réserve au sein des arbres. C'est la notion de stock ou de « Réservoir de Carbone ».

Les forêts françaises séquestrent en moyenne 550 t de CO₂/ha (sol et biomasse). Par hectare c'est l'équivalent carbone de 200 000 l de gazoil, soit 4 millions de km effectués en voiture.

Le carbone ainsi séquestré continue d'être stocké dans le bois après exploitation. Cet

effet dépend directement de la qualité des produits issus de la sylviculture: il est prolongé de quelques mois pour les usages énergie ou papier, parfois jusqu'à 100 ans dans la construction, voire plus.

1 m³ de bois stocke 1 tonne de CO₂

3. Substitution aux énergies fossiles et matériaux énergivores

La substitution consiste à éviter des émissions de CO₂ en utilisant du bois:

- à la place de **matériaux énergivores**, dont la production et la transformation sont fortement émettrices de carbone (aluminium, béton, PVC...). *Utiliser une fenêtre en bois à la place d'une fenêtre en aluminium, c'est 7 fois moins d'émissions de gaz à effet de serre.*
- à la place d'**énergies non renouvelables** (fioul, gaz naturel,

charbon), émettrices de carbone fossile. Dans ce cas, le bois présente un bilan carbone neutre (s'il est issu de forêts gérées durablement). Dans les autres usages son bilan est positif.

Enfin le bois est souvent **utilisé en cascade**: une 1^{re} valorisation la plus « noble » possible, puis recyclé pour un autre usage (panneau de particules par exemple) puis employé comme énergie. Cette succession d'usages optimise le bilan carbone en cumulant les effets de substitution.

Par ces « 3 S » l'ensemble de la filière forêt-bois rend un véritable service. Les propriétaires y participent d'autant plus que leur **sylviculture** est **dynamique**. Ils peuvent aussi en profiter grâce au mécénat de certaines entreprises (voir page 7).

Article inspiré du site foretpriveefrancaise.com et de la fiche Carbone et Forêt du CNPF et de Fransylva.

